

**Sujet :** [INTERNET] Renforcement et extension réseau enneigement Secteur Combloux  
**Piece 12** Affaire ARE 16-012  
**De :** > barratti.neurs (par Internet) <barratti.neurs@free.fr>  
**Date :** 20/08/2020 12:19  
**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr  
**Copie à :** barratti.neurs@free.fr

M. Jean Pierre SOUDAN  
149 Chemin du Barratti  
74920 COMBLOUX

tel.06 83 91 73 74

DOSSIER CONCERNE.  
Renforcement et extension réseau enneigement  
Secteur de Combloux  
Lieu Sous Pertuis  
Piste des Ambourzales.

PIECE 12  
N° d'affaire ARE 16-012  
Version 1.0  
Février 2019

Enquete publique juillet août 2020

Page 78 - figure 33  
Surface de Remblais N°2  
proposée couler vert clair  
surface d'environ 7700 m2 (avec surface partielle  
de la parcelle supérieure d'un voisin).

Bonjour Madame, Monsieur,

Je suis concerné par le remblais de la retenue d'eau (100000m3) qui va être  
déposé sur 3 de mes  
parcelles.

- parcelle 1092 Haut du Remblais
- parcelle 1095 Plus grande surface de Remblais
- parcelle 1255 Bas du Remblais

- En 2007 M. Claude CHAMBEL Maire actuel de Combloux, l'un des responsables à  
l'époque du projet  
d'extension des piste en qualité de Conseiller Municipal, était venu sur place  
accompagné d'un sourcier  
en ma présence, pour délimiter la source existante afin d'effectuer la remise en  
état suite destruction  
lors d'anciens travaux sur les pistes.  
Le captage, drain, amenée d'eau au réservoir ayant été mal réalisés à cette  
époque par l'entreprise  
la source n'a jamais fonctionné suite aux défauts de conception. drain mal  
réalisé, amenée d'eau  
défectueuse suite à l'utilisation de matériaux non appropriés. Malgré relances  
auprès des remontées mécaniques  
nous en sommes toujours au même point à la date d'aujourd'hui 20 août 2020.

Je demande donc à M. Le Maire et aux responsables des travaux de profiter de  
l'occasion pour

remettre en état l'ensemble des travaux de captage et amenée, et réservoir avant que le dépôt de remblais ne soit effectué, ce qui est l'ordre logique des travaux. Je rappelle que tous travaux de remise en état de la source faisaient partie des clauses de la convention signée à l'époque entre la SEM des remontées mécaniques et moi-même. Je reste à la disposition de M. Le Maire M. Claude CHAMBEL et des responsables du Renforcement et extension du réseau d'enneigement. Le remblais va surélever l'accès au Bâtiment parcelle 1093, je demande donc également que cet accès soit surélevé afin de pouvoir y accéder en véhicule 4X4. Le chemin d'accès situé sur les parcelles 1255 et 1095 sera également à remettre en état et rendu utilisable dès le remblais déposé. Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations

Fait à Combloux, le 20 août 2020

Jean Pierre SOUDAN